

Paris, le 26 juillet 2022

Bilan sécurité 2021

Le réseau autoroutier de plus en plus sûr, les équipes d'intervention restent vulnérables face à l'imprudence des conducteurs

- ⇒ La tendance à la diminution du nombre de tués sur le réseau autoroutier, enregistrée depuis 2002, se poursuit en 2021 : deux fois moins de tués depuis vingt ans
- ⇒ Sur la période 2017-2021, la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments devient la première cause d'accidents mortels (23%), suivie par la somnolence (20%)
- ⇒ Des équipes d'intervention, particulièrement vulnérables, 4 agents autoroutiers heurtés en 2021
- ⇒ Début 2022, un bilan dramatique :
 - 4 agents ont perdu la vie : 2 agents des sociétés d'autoroutes et 2 agents des Directions Interdépartementales des Routes
 - 46% de tués en plus par rapport à la même période en 2021

131 personnes ont été tuées sur le réseau autoroutier en 2021, soit 4 de plus qu'au cours de l'année 2020 marquée par le confinement. Toutefois, rapportée au trafic, l'année 2021 est l'année la moins meurtrière, depuis vingt ans, avec 1,2 accident par milliard de km parcourus.

Le réseau autoroutier est 5 fois plus sûr que le réseau routier national grâce à l'action des sociétés d'autoroutes qui assurent en permanence d'excellentes conditions de circulation et mettent en avant les bons comportements auprès des conducteurs. Entre 2017 et 2021, pour la première fois, la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments au volant apparaît comme le premier facteur d'accidents mortels devant la somnolence et la fatigue (23%), la vitesse (15%) et les distracteurs (14%).

« Alcool, drogues et médicaments » devient la première cause d'accidents mortels

Entre 2017 et 2021, le facteur « Alcool, drogues et médicaments » est la première cause d'accidents mortels (23%). Les jeunes conducteurs sont surreprésentés : 2 conducteurs sur 5 à l'origine de ces accidents ont moins de 35 ans. Près de 60% de ces accidents surviennent la nuit et 40% se produisent le week-end. De plus, on constate qu'un conducteur alcoolisé sur 2 présente une alcoolémie supérieure ou égale à 1,2 g/l de sang alors que la limite légale est 0,5 gramme par litre de sang.

« Somnolence et fatigue » reste un facteur très dangereux

Le facteur « Somnolence et fatigue » reste un facteur très présent sur la période 2017-2021, il intervient dans 20% des accidents mortels. Le risque est particulièrement élevé entre minuit et 10h00 du matin avec 1 accident mortel sur 2. Le créneau 6h00/8h00 concentre à lui seul 17% des accidents. Tous les conducteurs sont concernés. Les campagnes de prévention menées depuis près de 15 ans par les sociétés d'autoroutes et l'ASFA pour alerter sur ce facteur d'accidents ont contribué à en réduire progressivement l'importance dans les accidents mortels.

Sur les cinq dernières années, ces deux facteurs d'accidents sont présents dans près d'1 accident mortel sur 2.

Le facteur « Vitesse excessive » est responsable de 15% des accidents mortels sur les 5 dernières années

Le facteur « Vitesse excessive » concerne le plus souvent les accidents se produisant la nuit. On constate tout de même une certaine stabilité depuis 2007. Les conducteurs de moins de 35 ans sont à l'origine de 44% de ces accidents.

Le facteur « Inattention » en lien avec l'usage des équipements embarqués

Le facteur « Inattention » intervient dans 14% des accidents mortels entre 2017 et 2021. En comparaison avec les autres facteurs, il est moins observé la nuit et le week-end. À contrario, il ressort dans les périodes où les distracteurs au volant (smartphones, tablettes, GPS ...) sont le plus utilisés, notamment lors des déplacements domicile/travail. Face au développement rapide du nombre de ces équipements, il est malheureusement probable que le facteur « Inattention » augmente dans les prochaines années avec la multiplication des équipements embarqués.

Le facteur « présence de piétons » représente 15% des accidents mortels

Le nombre d'accidents mortels impliquant des piétons reste élevé avec 12% des accidents mortels entre 2017 et 2021. Il s'agit de piétons sortant d'un véhicule en panne ou accidenté (63%), mais également de piétons provenant de l'extérieur et traversant les voies (26%).

En 2021, le personnel autoroutier est toujours victime de nombreux accidents, malgré les mesures d'exploitation et matériels de protection mis en place par les sociétés d'autoroutes

La sécurité des équipes en intervention est une priorité des sociétés d'autoroutes. Malgré les mesures d'exploitation et les matériels de protection, les équipes en intervention ont été victimes, en 2021, de 126 accidents au cours desquels 12 salariés ont été blessés dont 4 heurtés par un véhicule en circulation. Le bilan matériel est également très lourd : 33 FLR (Flèches Lumineuses de Rabattement), 16 FLU (Flèches Lumineuses d'Urgence), 53 fourgons et 25 autres véhicules d'intervention ont été percutés.

Le début de l'année 2022 a été particulièrement dramatique pour les équipes des sociétés d'autoroutes

Deux de leurs collègues ont été mortellement accidentés. Le 5 avril, un patrouilleur du district d'Orange a été tué sur l'A9 alors qu'il protégeait un véhicule en panne. Le 27 avril, trois agents autoroutiers du district de Lyon-Chambéry ont été accidentés, l'un est décédé, un autre très gravement blessé, le troisième très choqué. Ces deux décès portent à quatre le bilan au sein des équipes, puisque le 2 mars, deux agents de la DIR Centre-Est, intervenant sur la RN90, ont été tués alors qu'ils travaillaient sur une zone de chantier.

Les accidents surviennent, le plus souvent, lors de la mise en place des balisages de chantier (40%) et des interventions d'urgence pour porter secours aux clients accidentés (30%).

Les débords sur la bande d'arrêt d'urgence, en particulier ceux des poids lourds, sont à l'origine de nombreux heurts de véhicules et matériels de signalisation : 1 accident sur 3 a lieu sur la bande d'arrêt d'urgence.

Une hausse préoccupante du nombre de tués sur le premier semestre 2022

Depuis la fin des restrictions sanitaires et le retour à des trafics d'avant crise, les statistiques de sécurité observées sur autoroutes au cours du premier semestre 2022 montrent une dégradation inquiétante du niveau de sécurité. Les six premiers mois de l'année comptabilisent déjà 71 accidents mortels (vs 51 pour la même période de 2021) et 82 tués contre 57 en 2021. Cette dégradation concerne également les autres réseaux routiers selon les derniers baromètres de la Direction de la Sécurité Routière.

En cette période de départs de vacances, l'ASFA et les sociétés d'autoroutes renouvellent leurs messages de prudence et de vigilance pour préserver la sécurité des agents autoroutiers.

L'ASFA poursuivra sur les réseaux sociaux la mise en avant de l'importance vitale de la règle du « corridor de sécurité » destinée à montrer aux conducteurs comment se comporter à l'approche des zones d'intervention. Cette règle, inscrite dans le code de la route depuis 2018, impose aux conducteurs de se déporter sur la gauche à l'approche d'un véhicule stationné sur la voie de droite ou sur la bande d'arrêt d'urgence. Le non-respect de ce « corridor » est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe et une amende forfaitaire de 135 €.

Par ailleurs, les sociétés d'autoroutes mènent tout l'été de nombreuses opérations de sensibilisation à la sécurité des agents :

- Un convoi de 18 fourgons accidentés sillonne le réseau VINCI Autoroutes sur 17 aires de services
- Des opérations « alternatives à la sanction » afin de sensibiliser au « corridor de sécurité » ont lieu sur le réseau de la Sanef
- Des expositions de matériels de sécurité et de matériels accidentés sont organisées sur les aires des réseaux APRR et AREA et de la Sanef en présence d'agents autoroutiers

Toutes les opérations menées par les sociétés d'autoroutes et l'ASFA sont relayées sur le site www.autoroutes.fr et les réseaux sociaux.

Sources disponibles sur www.autoroutes.fr

CONTACT PRESSE

Laurence GUILLERM – ASFA – 01 49 55 33 07 – 06 11 66 97 70 | laurence.guillerm@autoroutes.fr